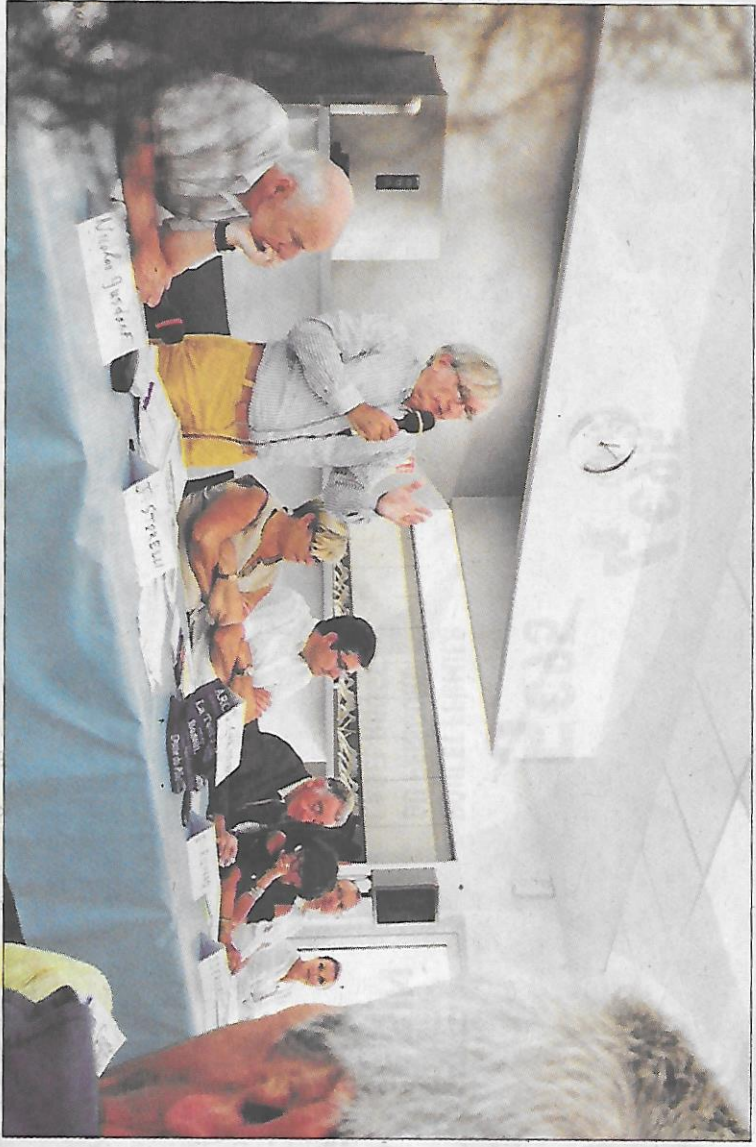


LE STATIONNEMENT AUTOUR DE LA DUNE, VÉRITABLE POINT NOIR POUR L'ADPPM

« Le Pyla n'est pas une zone de délestage ! »

Quelles solutions pour accueillir les dizaines de milliers de voitures au Pyla et à la Dune ? Une problématique forcément sensible qui a été largement abordée lors de l'assemblée de l'Association de défense et de promotion de Pyla-sur-Mer. Compte rendu.

« Nous avons évité 600 maisons entre les forêts du Laurey et de Pissens, nous nous sommes battus pour que le trait de côte reste vierge et nous nous sommes opposés aux projets pharaoniques depuis près d'un demi-siècle... Bref, nous avons sauvé l'essentiel tout en assurant la pérennité économique de la station balnéaire. » Devant plus de 430 personnes réunies samedi 6 août au Pyla, le président Jacques Storrelli a rappelé le cœur du projet de l'association, qui n'a pas varié depuis 1969 : « Chérir et garder le Pyla éternel ». Mais ce



Jacques Storrelli, au micro, le président de l'association pylataise.

que Jacques Storrelli et son conseil d'administration ne peuvent que constater, c'est bel et bien le formidable succès touristique de la station et de son ambassadrice : la dune du Pilat. Les deux dernières semaines n'ont fait qu'accroître une tendance déjà prégnante : le grand site naturel attire toujours plus. Il n'y a qu'à voir les abords

du rond-point d'accès pour appréhender le phénomène. Partout, les voitures et les camping-cars s'installent dès que l'aire d'accueil est annoncée "complète". Parfois au mépris de la sécurité en matière de voirie et d'incendie... Il faut donc faire quelque chose. Sur ce point, l'ADPPM partage le même constat que le maire Jean-Jacques

Eroles, que la présidente du syndicat mixte Nathalie Le Yondre et les services de l'État.

« 500 places sur 25 hectares »

« Lorsque cela déborde, c'est extrêmement dangereux », confirme Jacques Storrelli. Mais sur les réflexions et les idées évoquées

depuis quelques semaines, le flou domine.

« Les solutions sont multiples, avance le président associatif. Tous les grands sites, comme le Mont-Saint-Michel, éloignent les voitures des sites. On peut imaginer, par exemple, un grand parking près de la "quatre voies" venant de Bordeaux... » Pour son baptême d'ADPPM, la présidente Nathalie Le Yondre, à peine arrivée, a eu le droit à son micro pour une prise de parole attendue. L'élu a d'abord rappelé le cadre de ces réflexions, à savoir une étude de déplacements où « la phase de diagnostic est terminée ». « Il est évident qu'il faut éviter d'amener tous les touristes au pied de la Dune. Nous regardons si des parkings en amont du site peuvent être mis en place. Mais nous n'en sommes pas encore aux solutions. Toutes les personnes concernées seront associées », promet-elle. « Un engagement que Jacques Storrelli a entendu, lui qui, dans sa gazette, avait alerté ses adhérents sur les réflexions à propos d'un « parking de délestage » sur un grand terrain situé derrière la caserne des pompiers. « Le projet ? 500 places sur 25 hectares », précise-t-il avant de durcir le ton : « Nous saisissons les tribunaux compétents au cas où ce projet serait maintenu. Le Pyla n'est pas une zone de délestage. »